

■ SOCIÉTÉ à florange

Ecole Chénier : « Le chauffage est rétabli »



L'établissement était privé de chauffage depuis plusieurs jours. Hier matin, dès 6 h, les services de la Ville ainsi que les équipes du prestataire Dalkia et ERDF sont une nouvelle fois intervenus sur place. Photo John PELAEZ.

« Tout va bien, le chauffage est rétabli depuis ce matin (mardi, NDLR). » Il y a du soulagement dans la voix de Remy Dick, ce mardi. Il faut dire que depuis plusieurs jours, la page Facebook de la Ville de Florange avait été investie par des commentaires excédés de parents d'élèves de l'école élémentaire André-Chénier. La raison ? La panne de chaudière, et son corollaire particulièrement ennuyeux : l'absence de chauffage dans les bâtiments accueillant les maternelles et les primaires. En plein mois de janvier, l'incident technique tombait au plus mal, d'autant que la chaudière « était déjà montrée capotée » par le passé.

Hier matin, dès 6 h, les services de la Ville ainsi que les équipes du prestataire Dalkia et ERDF sont une nouvelle fois intervenus sur place. « Il s'agissait bien d'un problème d'alimentation en gaz, précise le maire. Le problème a été résolu, on va voir maintenant si ça tient, nous restons vigilants. Nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle panne, comme cela peut être le cas partout ailleurs. »

Les enseignants vont pouvoir reprendre le cours du programme scolaire dans des conditions normales.

Et réserver le gymnase chauffé, dans lequel les enfants avaient passé beaucoup de temps ces derniers jours, aux seules activités physiques.

■ JUSTICE correctionnel

Il vole 4 € à ses parents : le préjudice est ailleurs

A la barre du tribunal correctionnel, un père de famille. A qui l'on reproche des violences envers son fils. Dans la salle, son épouse. Et à ses côtés, celui qui, en mai dernier, a reçu coups et insultes.

Déjà pas très à l'aise au collège à cause de railleries à propos de son poids, l'ado encaisse une nouvelle fois. A la maison, il ne trouve pas forcément un cocon propice pour verbaliser son mal-être. Des liens sont rompus. C'est à l'infirmerie du collège qu'il s'épanchera avec la professionnelle. Début de la procédure qui plongera la famille dans le tourbillon judiciaire.

Hier, en ce jour d'audience, une nouvelle épreuve l'attend. Dans l'enceinte du palais de justice, il voit son papa comparaitre devant des juges. La présidente déroule le scénario de cette journée d'été. Ce vol de 4 € dans la cagnotte familiale, ce retour au domicile où le jeune se fait pousser par son père dans l'escalier, puis injurier.

« Normalement, un père doit rassurer. »

Ce qui inquiète la présidente ? Le fait que le Mosellan minimise son comportement, qu'il trouverait cela

« presque banal. Il apparaît que vos enfants ont peur de vous. Normalement un père doit rassurer, non ? », soulève-t-elle.

A lecture de l'expertise psychologique et du rapport d'enquête, ministère public, avocat de la partie civile et du prévenu s'accordent à dire que « les faits sont caractéristiques, que le papa a des sentiments forts pour son fils, mais que l'éducation, ce n'est pas les coups et les brimades ».

Des activités à partager avec son fils

Face aux magistrats, le prévenu, à l'enfance tourmentée par des humiliations, s'attache à sa manière à faire amende honorable. Il évoque de six mois de prison avec sursis, et de 500€ au titre de dommage moral.

Cette somme, la présidente demande à ce qu'elle soit consacrée à des activités que le papa devra partager avec son fils. Il devra enfin suivre une thérapie psychologique.

Une démarche qu'il entreprendra de façon « volontaire », a souligné le tribunal.

E. C.

■ L'IMAGE

Embourbé !



Un camion immatriculé en Pologne s'est retrouvé embourbé dans un champ à Hettange-Grande. Le conducteur s'est engagé dans le champ en croyant qu'il s'agissait d'un chemin praticable. Il a dû être dépanné. Photos EL.

■ LE CHIFFRE

38 %



Vous avez été plus de 500 à participer au vote de la semaine dernière sur notre site internet. À la question « Que faites-vous de votre sapin de Noël ? », 38 % des participants ont indiqué qu'ils le déposent en déchèterie, 18 % le déposent sur le trottoir, 8 % le replantent dans le jardin et 36 % privilégient une autre solution. Rendez-vous sur notre site pour un nouveau vote de la semaine.

■ ENVIRONNEMENT

après l'invasion de chenilles urticantes au printemps

Guénange parie sur une armée de mésanges



La Ligue de protection des oiseaux s'est émue que Guénange coupe des chênes, parfois centenaires, pour éradiquer les chenilles urticantes. L'association propose une alternative : la pose de nichoirs à mésanges, prédatrices naturelles des insectes envahisseurs. Photos Pierre HECKLER.

Rue de Mesange à Guénange, la vie a retrouvé sa normalité. Dans ce quartier situé en lisière de forêt, les chenilles processionnaires du chêne ont sévi au printemps dernier. Pas une famille n'a échappé au pouvoir urticant des poils des petites bêtes qui, portés par le vent, s'engouffrent partout et provoquent de sévères affections cutanées. Dans l'urgence, la Ville avait fait brûler les nids les plus bas. Aujourd'hui, elle prend des mesures préventives.



« Les chenilles sont présentes depuis une dizaine d'années », assurent la mairie et l'ONF. Elles posent réellement problème depuis trois ans.

Textes :
Chrystelle FOLNY
chrystelle.folny@republicain-lorrain.fr
Photos : Pierre HECKLER

Pas simple d'avoir la peau des chenilles urticantes. Après avoir brûlé des colonies et coupé des arbres, la commune de Guénange s'en remet aux mésanges. Avec la complicité de la LPO, 140 nids sont en cours d'installation.



« On p... de tous les... »

Pourquoi problème ? Jean-Claude de l'unité sait pas trop l'ensémoille... Quant au... une réalité... jour de gel... pollutions d'insectes [...] Les chenilles sont présentes ici depuis une dizaine d'années mais elles se sont particulièrement développées. Leur présence suit un cycle de plusieurs années. Au bout d'un moment, lorsqu'elles sont trop nombreuses et n'ont plus assez pour se nourrir, elles se dévorent entre elles et disparaissent. Le

des naturalisations, en contrepartie, nous allons développer les charmes et les hêtres naturellement présents et vers lesquels les chenilles ne se tournent pas. »

« Un traitement chimique pourrait-il être efficace ? »

Jean-Pierre LA VAILLÉE, maire de Guénange : « Les choses ne sont pas aussi

la phrase

« Les gens ont tendance à l'oublier mais la forêt reste un milieu hostile. »

C'est le responsable de l'unité territoriale de l'ONF qui le rappelle. Jean-Claude Lincker souligne aussi que la rue des Mésanges (ça ne s'invente pas !) à Guénange jouxte directement la forêt. « Généralement ailleurs, on retrouve une interface, un champ cultivé ou non, qui limite les désagréments comme celui que les gens ont connu au printemps dernier avec les chenilles urticantes ».



Lincker, de l'ONF.

la forêt gravrières

d'observation aux à deux pas de la LPO y songe évidemment. Elle a à la commune de Guénange de travailler le sujet une fois l'exploitation des gravières achevée. On en reparle dans trois ans, mais déjà, l'idée est lancée.

« Une nichée de mésanges, c'est 600 chenilles en moins chaque jour »

La LPO installe des nichoirs dans la forêt et organise une conférence sur l'importance des oiseaux des jardins vendredi. Objectif : limiter la présence des insectes indésirables.

Le contexte

Les bénévoles de la Ligue de protection des oiseaux sont en permanence aux aguets. « Quand nous avons entendu que des chênes parfois centenaires allaient être coupés à Guénange à cause des chenilles, nous nous sommes dit qu'il y avait certainement quelque chose à faire », indique Jean Kurzmann. Lui et ses acolytes se sont rapprochés des élus locaux auxquels ils ont proposé d'installer des nichoirs dans la « belle forêt de chênes » afin de fixer une population de mésanges déjà présente.

Un prédateur vorace

La mésange est un des rares prédateurs naturels des chenilles. « On estime qu'une nichée mange entre 600 et 900 chenilles par jour », assure Jean-Marc Debryck. « Sachant qu'un oiseau peut aller jusqu'à trois nichées par an, cela commence à devenir assez intéressant ». Les experts de la LPO tablent sur « 80 % de taux d'occupation des nichoirs ».

140 nichoirs ont été commandés. C'est la municipalité qui en a financé l'achat (5250 €). Ils sont en train d'être posés en

lisière de forêt, à deux pas de la bien nommée rue des Mésanges. En plus de l'efficacité exigée par l'opération anti-chenilles, Jean-Marc Debryck imagine que la fixation de la population de mésanges « sera un bon poste d'observation pour nous. En tout cas, il s'agit d'une expérience d'une ampleur unique ! »

Pas n'importe quel nid

Oubliez tout ce que vous pensez savoir sur les nichoirs à oiseaux. « La mésange est une espèce cavernicole. Elle a donc besoin d'un trou pour fabriquer son nid et de suffisamment de hauteur pour constituer une sorte de matelas douillet ! Dans le milieu naturel, elle s'installe dans les cavités qui se forment parfois dans les troncs d'arbres », indique Jean-Marc Debryck.

Les nichoirs commandés pour l'opération guénaoise sont adaptés à cette exigence. Ils se présentent sous forme cylindrique. L'accès, taillé à la mesure des mésanges, est situé dans le tiers supérieur.

Une conférence pour aller plus loin

La LPO profite de sa présence sur Guénange cette semaine pour organiser une



Il existe plusieurs espèces de mésanges mais seules les mésanges bleues (photo) et les charbonnières se nourrissent de chenilles processionnaires. Elles ne sont pas incommodées par les poils urticants. Photos Pierre HECKLER.

conférence sur les oiseaux des jardins, vendredi 26 janvier. La Ville met à disposition la salle Voltaire à cet effet (entrée gratuite). On y parlera de mésanges bleues et charbonnières (les espèces prédatrices de chenilles), mais aussi mésanges huppées ou nonnettes... Des conseils sur le nourrissage ou l'implantation de nids seront donnés. « Nous rappellerons aussi aux particuliers combien il est important de préserver les vergers », ces précieux réservoirs de biodiversité locale.

3^{ème} ÉDITION

SALON
CONSEIL
HABITAT

TERVILLE

27 ET 28 JANVIER 2018

ESPACE SPORTIF DES ACACIAS
RUE FABERT

ENTRÉE GRATUITE de 10H à 18H

Une organisation de l'ONF. Contact : 06 13 51 02 47